

### Liste des présents (par ordre alphabétique des organisations)

- **Catherine Moulin** - Certivéa
- **Valentine Sentis** - Certivea
- **Erika Dragone** - ENGIE Cofely France
- **Paulo Cameijo** - ENGIE France Réseaux
- **Mathieu Bonin**- Greenflex
- **François Desgardin**- Nexity
- **Xavier Dormoy** – Nexity
- **Mickaela Rabaglia** - Nexity
- **Martine Leduc Laroye** - Nexity Appolonia
- **Elodie François**- Nexity Appolonia
- **Marie- Françoise Guyonnaud** - Smart Use (en ligne)
- **Nina Legras**- Ville de Puteaux
- **Emmanuel François**- SBA
- **Alain Kergoat**- SBA
- **Ilinca Vanneste**- SNEF
- **Alexandre Ariaux**- TACTIS

## **Objectif :**

Il a été rappelé en introduction l'objectif de cette commission, qui est de réaliser un document permettant de décrire les prérequis pour gérer et organiser au mieux les infrastructures numériques à l'échelle d'un quartier, sur l'ensemble des services qu'il peut être amené à fournir à ses habitants.

Il s'agit également :

- d'acculturer aménageurs et urbanistes aux enjeux du Digital,
- d'accompagner au mieux les collectivités dans la gestion de leur projet sur ces enjeux.

Il est convenu d'aborder notamment, les problématiques de l'ouverture et interopérabilité des données (yc. la régie/gestion des flux) et les modèles économiques possibles.

## **Synthèse des échanges**

### 1) Quels besoins, pour quels bénéfiques ? Quel socle numérique mettre en amont ?

- Principe de la loi de Pareto adapté à la problématique : quels sont les 20% d'investissements smart à réaliser pour fournir 80 % des services ?
- Liste non exhaustive de services :
  - Energie
  - Déchets
  - Eau
  - Alimentation
  - Mobilité
  - Matière / Matériaux
  - Sécurité
  - ...

### 2) Quelles gouvernances ?

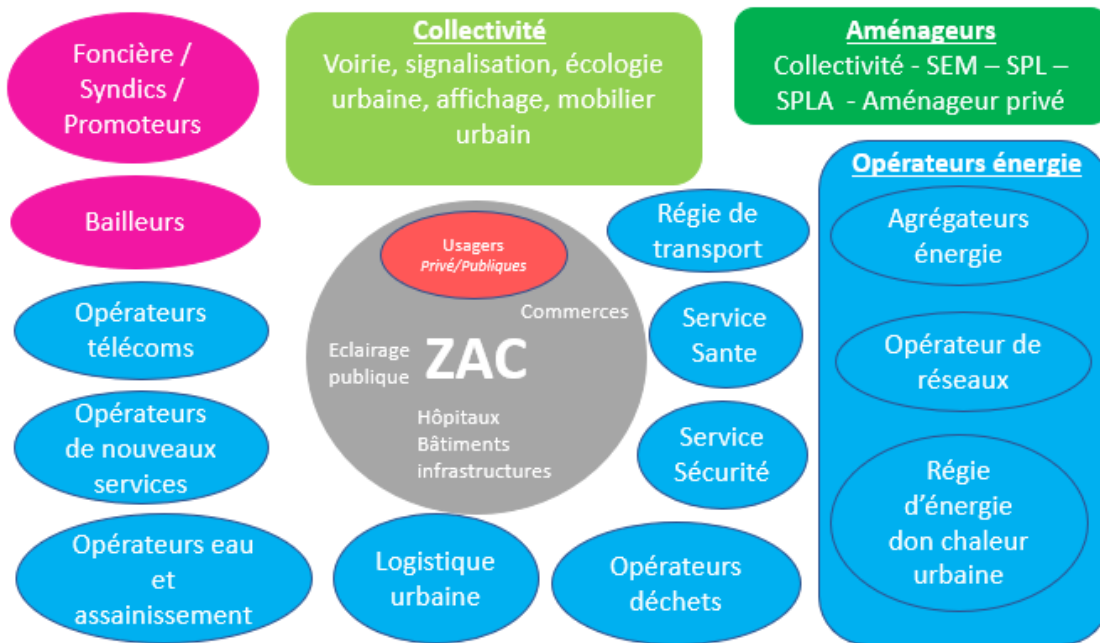
- Régie de données publique
- Mutualisation des données : partie propre au service/partie utile pour l'opérateur de service qui doit être partagée => L'aménageur aurait alors vocation à imposer la libération de certaines données, à certaines conditions.
- Gouvernance des acteurs : orchestration des parties prenantes et de leur compétence
  - Education, formation, sensibilisation, organisation
  - Gestion et exploitation
  - Renvoyer également au système de management d'opérations de HQE Aménagement

### 3) Ebauche d'une cartographie des acteurs (cf ci-après à compléter en tant que de besoin) :

A partir de la cartographie des acteurs, il s'agira de mettre en avant les flux de données, sur le cas concret de la ville de Puteaux par ex., pour rédiger la méthodologie du guide, après avoir adressé les enjeux des collectivités de manière générale en introduction.

Une réflexion sera également à mener sur le système d'information à l'échelle quartier, en s'intéressant aux outils CIM (City Information Modeling) mais pas seulement ...

## CARTOGRAPHIE DES ACTEURS : Exigences numériques et temporalités différentes



### Relevé de décisions :

Il est proposé de faire cet exercice autour d'un ou plusieurs cas concrets :

- la ville de Puteaux est partante,
- autre étude de ZAC ?

⇒ Il a été décidé que le premier service à étudier serait celui de l'énergie, qui pourra être un fil conducteur pour les autres thématiques.

⇒ Une présentation de l'extension du label R2S sur les services dédiés à l'énergie, 4Grids, sera faite à la prochaine commission du 18 octobre 2019.

NB : Les principes du label R2S avaient été explicités lors de la première réunion.

Ces réflexions seront à mettre en perspective avec des aménageurs peu représentés dans la commission à ce stade.

⇒ Si vous avez des contacts intéressés et intéressants, n'hésitez pas à les transmettre pour les inviter à la prochaine commission. A noter d'ores et déjà :

- M. Bonin a proposé de demander à une personne de la Métropole du Grand Paris de participer à ces échanges.
- Emmanuel François proposera à Enedis et Citelum,
- Catherine Moulin à la Métropole de Montpellier